

Section I. Avis d'Appel d'Offres Ouvert (PPP)

République de Guinée

Travail Juste et Solidarité

MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DES HYDROCARBURES

AGENCE NATIONALE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE PUBLIQUE (ANASP)

1. L'Agence Nationale de l'Assainissement et de la Salubrité Publique (ANASP) en sa qualité d'Agence d'exécution du PAC – 2GUI 1002 compte financer l'exploitation des Stations de Traitement des Boues de Vidange (STBV) de Sonfonia et de Yimbaya à partir des redevances d'exploitation sur la base du Partenariat Public Privé (PPP), et a l'intention d'utiliser lesdites recettes d'exploitation pour effectuer à 100% les paiements au titre du marché relatif à la gestion, l'exploitation et la maintenance des stations de traitement des boues de vidange de Sonfonia et de Yimbaya.
2. L'Agence Nationale de l'Assainissement et de la Salubrité Publique (ANASP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation des services suivants : la gestion, l'exploitation et la maintenance des Stations de Traitement des Boues de Vidanges (STBV) de Sonfonia et de Yimbaya sur une période de six (6) ans, renouvelable une (01) seule fois pour la même durée.
3. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert (AOO) tel que défini dans le *code des marchés publics et des délégations de services publics*, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et retirer le DAO auprès de l'Agence Nationale de l'Assainissement et de la Salubrité Publique (ANASP) à partir du **Mardi 09 Décembre 2025**:

✓ Personne Responsable Passation des Marchés :
(+224) 622 92 22 15 - Email : mariam24kourouma@gmail.com

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

✓ Personne Responsable Passation des Marchés – *Immeuble Koula, 1^{er} étage, Bureau T6, Quartier Almamy, Commune de Kaloum, de 9h00 à 16h00.*

5. Les exigences en matière de qualifications figurent dans les DPAO.
6. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu par les soumissionnaires intéressés qui en feront la demande au service ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Un Million de Franc Guinéens (1 000 000 GNF)** ; la méthode de paiement sera :
- 50% du montant seront versés au bénéfice du Receveur Central du Trésor au compte n° 2011 000 136 ouvert à la BCRG ;
 - 30% du montant seront versés au bénéfice de l'ARMP au compte n° 2011 000 407 domicilié à la BCRG ; et
 - 20% du montant seront versés au compte n°223832 de l'Autorité Contractante.

7. Les Soumissions doivent être remises au plus tard le **10 Février 2026 à 10h 00mn.**

✓ Secrétariat de l'ANASP : *Immeuble Koula, 1^{er} étage, Bureau T9, Quartier Almamy, Commune de Kaloum, Tél. : (+224) 622 92 22 15 - Email : mariam24kourouma@gmail.com.*

Le dépôt des offres par voie électronique ne sera pas permis. Les offres reçues en retard seront rejetées.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une « garantie d'offre » d'un montant de Cinq millions de francs Guinéens (5 000 000 GNF).

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10 Février 2026** à 10 heures 05 minutes TU à l'adresse suivante :

Salle de réunion de l'ANASP : Immeuble Koula, 1^{er} étage, Quartier Almamya, Commune de Kaloum.

10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 148 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.
11. **Il est vivement conseiller aux candidats de s'associer à une PME professionnelle de la sous-région spécialisée en gestion et exploitation des STBV.**
12. Une visite de terrain suivie d'explications du DAO sera organisée à l'attention des candidats le **06 Janvier 2026** à partir 10h 00mn dans la salle de réunion de l'Unité de Gestion du Projet d'Assainissement de Conakry : Immeuble Koula – 6^{ème} étage – Bureau B6 – Quartier Almamyah – Commune de Kaloum - Conakry.

Conakry, le 1^{er} Décembre 2025.

Le Directeur Général de l'ANASP

Mamoudou DIANE

